

Rôle de la séance publique du 05/12/2025 à 09h30

Président : Monsieur le Président QUILLÉVÉRÉ
Assesseurs : Monsieur DERLANGE et Monsieur VIEVILLE
Greffière : Madame MARCHAIS

RAPPORTEUR PUBLIC : M. BRASNU

01) N° 2500195 **RAPPORTEUR : M. DERLANGE**

Demandeur	Cons. W ET V	Jean-Bernard et Bettina	Me GALLARD
Défendeur	MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DE LA SOUVERAINETE INDUSTRIELLE ET NUMERIQUE		

M. Jean-Bernard W et Mme Bettina V demandent à la cour d'annuler le jugement n° 2100715 du 21 novembre 2024 par lequel le tribunal administratif de Nantes a rejeté leur demande tendant à prononcer une réduction d'impôt sur le revenu et des prélèvements sociaux auxquels ils ont été assujettis au titre de l'année 2018 à hauteur de 43 189 euros.

02) N° 2500509 **RAPPORTEUR : M. DERLANGE**

Demandeur	M. L	Jean-Jacques	SELARL AODEN
Défendeur	MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DE LA SOUVERAINETE INDUSTRIELLE ET NUMERIQUE		

M. Jean-Jacques L demande à la cour d'annuler le jugement n° 2205321 du 18 décembre 2024 par lequel le tribunal administratif de Rennes a rejeté sa demande tendant à lui accorder la restitution des cotisations d'impôt sur le revenu, de contributions sociales et de contribution exceptionnelle sur les hauts revenus mises à sa charge au titre de l'année 2020 à raison d'une plus-value de cession d'actions de la SAS Le Calvez, à concurrence de 88 000 euros.

03) N° 2500833 **RAPPORTEUR : M. DERLANGE**

Demandeur	Cons. G	Bertrand	SELARL JURIS DOMUS
	Mme G	Françoise	
Défendeur	MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DE LA SOUVERAINETE INDUSTRIELLE ET NUMERIQUE		

M. et Mme Bertrand et Françoise G demandent à la cour d'annuler le jugement n° 2205408 du 5 février 2025 par lequel le tribunal administratif de Rennes a rejeté leur demande tendant à la décharge des cotisations supplémentaires d'impôt sur le revenu et de contributions sociales mises à leur charge au titre de l'année 2017 ainsi que des pénalités correspondantes.

RAPPORTEUR PUBLIC : M. BRASNU

04) N° 2500819 RAPPORTEUR : M. DERLANGE

Demandeur	EURL EDITHEO	SELARL JURIS DOMUS
Défendeur	MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DE LA SOUVERAINETE INDUSTRIELLE ET NUMERIQUE	

l'EURL EDITHEO demande à la cour d'annuler le jugement n° 2205409 du 5 février 2025 par lequel le tribunal administratif de Rennes a rejeté sa demande tendant à lui accorder la décharge de la cotisation supplémentaire d'impôt sur les sociétés à laquelle elle a été assujettie au titre de l'année 2018, ainsi que les pénalités correspondantes.

05) N° 2500843 RAPPORTEUR : M. DERLANGE

Demandeur	Mme A Dzhariaat	Me RODRIGUES DEVESAS
	M. D Nariman	Me RODRIGUES DEVESAS
Défendeur	PREFECTURE DE LA VENDEE	

M. Nariman D et Mme Dzhariaat A demandent à la cour d'annuler le jugement n°s 2400720,2400721 du 12 décembre 2024 par lequel le tribunal administratif de Nantes a rejeté leur demande tendant à l'annulation des décisions du 19 décembre 2023 du préfet de la Vendée portant refus de titre de séjour, avec obligation de quitter le territoire français sans délai et fixant le pays de renvoi.

06) N° 2500855 RAPPORTEUR : M. DERLANGE

Demandeur	M. K Carl Christopher	MEDJBER LINDA
Défendeur	PREFECTURE DE LA SARTHE	

M. Carl Christopher K demande à la cour d'annuler le jugement n° 2404310 du 27 février 2024 par lequel le tribunal administratif de Nantes a rejeté sa demande tendant à l'annulation de l'arrêté du 18 mars 2024 du préfet de la Sarthe portant obligation de quitter le territoire français sans délai et fixant le pays de renvoi, avec interdiction de retour sur le territoire français pour une durée de quatre ans.

07) N° 2501436 RAPPORTEUR : M. DERLANGE

Demandeur	PREFECTURE DE LA VENDEE	
Défendeur	M. C Abdoulaye Naby	Me PAUGAM

Le préfet de la Vendée demande à la cour d'annuler le jugement n° 2408706 du 24 avril 2025 par lequel le tribunal administratif de Nantes a annulé son arrêté du 8 juin 2024 concernant M. Abdoulaye Naby C , lui faisant obligation de quitter le territoire français dans un délai de 30 jours, fixant le pays de renvoi, lui interdisant le retour sur le territoire français pour une durée d'un an, et l'enjoignant à se présenter une fois par semaine au commissariat de la Roche-sur-Yon.

Rôle de la séance publique du 05/12/2025 à 10h30

Président : Monsieur le Président QUILLÉVÉRE
Assesseurs : Monsieur DERLANGE et Monsieur VIEVILLE
Greffière : Madame MARCHAIS

RAPPORTEUR PUBLIC : M. BRASNU

01) N° 2500266 RAPPORTEUR : M. VIEVILLE

Demandeur	SOCIETE CENTRALE EOLIENNE DE LA VOIE VERTE	CABINET KALLIOPE
Défendeur	PREFECTURE DE LA SARTHE	

La société Centrale Éolienne de la Voie Verte demande à la Cour d'annuler l'arrêté n° DCPAT 2024-0227 du 18 décembre 2024 par lequel le Préfet de la Sarthe a refusé sa demande de régularisation de l'autorisation environnementale représentée par la société NEOEN pour l'exploitation d'une installation terrestre de production d'électricité à partir de l'énergie mécanique du vent comprenant six aérogénérateurs et un poste de livraison sur les communes de Saint-Longis et Vezot.

02) N° 2500896 RAPPORTEUR : M. VIEVILLE

Demandeur	MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DE LA SOUVERAINETE INDUSTRIELLE ET NUMERIQUE	
Défendeur	M. V Gal	Me NAISSEH

Le Ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique demande à la cour d'annuler le jugement n° 22026262 du 4 décembre 2024 par lequel le tribunal administratif de Rennes a déchargé M. et Mme V des cotisations supplémentaires d'impôt sur le revenu et des contributions sociales au titre de l'année 2017, à concurrence de la réduction des bases d'imposition définie à l'article 1.

03) N° 2501189 RAPPORTEUR : M. VIEVILLE

Demandeur	M. S Idrissa	Me GUERIN
Défendeur	PREFECTURE DE LA SARTHE	

M. Idrissa S demande à la cour d'annuler le jugement n° 2316026 du 11 février 2025 par lequel le tribunal administratif de Nantes a rejeté sa demande tendant à l'annulation de l'arrêté du 5 septembre 2023 du préfet de la Sarthe portant refus de titre de séjour avec obligation de quitter le territoire français dans un délai de 30 jours et fixant le pays de renvoi.

RAPPORTEUR PUBLIC : M. BRASNU

04) N° 2501721 RAPPORTEUR : M. VIEVILLE

Demandeur PREFECTURE DE LA VENDEE

Défendeur Mme S Zhana

SELARL R & P AVOCATS
OLIVIER RENARD

Le préfet de la Vendée demande à la cour d'annuler le jugement n° 2406145 du 4 juin 2025 par lequel le tribunal administratif de Nantes a annulé son arrêté du 19 juin 2023 concernant Mme Zhana S , portant refus de titre de séjour avec obligation de quitter le territoire français dans un délai de 30 jours.

05) N° 2501808 RAPPORTEUR : M. VIEVILLE

Demandeur PREFECTURE DE LA SARTHE

Défendeur M. O El Hassane

NEVEU JENNIFER

Le préfet de la Sarthe demande à la cour d'annuler le jugement n° 2509505 du 19 juin 2025 par lequel le tribunal administratif de Nantes a annulé son arrêté du 20 mai 2025 concernant M. El Hassane O portant sur son refus de délivrer un titre de séjour assorti d'une interdiction de retour sur le territoire français pendant une durée de 3 ans, et l'a enjoint de lui remettre une carte de séjour pluriannuelle.